

# RD15\_AMENAGEMENT DU BOURG DE VADALLE

Commune d'AUSSAC-VADALLE (16)



leScop

## TABLE DES MATIERES

<b>PRESENTATION DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
L'ENTREPRISE.....	2
NOTRE VALEUR AJOUTÉE.....	2
NOTRE SAVOIR-FAIRE.....	2
NOS SECTEURS D'INTERVENTION .....	3
L'EQUIPE.....	3
NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS.....	5
<b>ORGANISATION DES MOYENS .....</b>	<b>7</b>
L'ENCADREMENT DE CHANTIER.....	7
LES EQUIPES DE CHANTIER.....	8
LE BUREAU D'ETUDES .....	9
MOYENS MATERIELS ET EQUIPEMENTS.....	10
SOUS-TRAITANCE.....	11
<b>METHODOLOGIE SPECIFIQUE .....</b>	<b>12</b>
COMPREHENSION DES ENJEUX.....	12
FICHES METHODES D'EXÉCUTION.....	14

MODE OPERATOIRE PROPRE A CE CHANTIER.....	25
PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT .....	31
EN CAS D'URGENCE.....	32
MESURES PRINCIPALES DE SECURITÉ.....	33
MESURES D'HYGIENE.....	38
<b>PROVENANCE ET QUALITÉ DES MATERIAUX .....</b>	<b>40</b>
PROVENANCE DES MATERIAUX ET FOURNITURES .....	40
CONTROLE QUALITÉ .....	41
<b>ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DECHETS .....</b>	<b>45</b>
OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX .....	45
GESTION ET TRAITEMENT DES DECHETS DE CHANTIER .....	47
PREVENTION ET GESTION DES POLLUTIONS.....	50
<b>PLANNING PREVISIONNEL .....</b>	<b>51</b>

# PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

## L'ENTREPRISE

Crée en 1978 sous la forme d'une SCOP SA, la Société Coopérative Ouvrière de Travaux Publics de l'Atlantique (SCOTPA) est une **entreprise de travaux (publics ou privés), de voirie et réseaux divers, et d'aménagements urbains.**

Le modèle coopératif d'une SCOP privilégie un fonctionnement participatif en interne. C'est une structure où les salariés sont aussi les membres associés de l'entreprise.

Transparence, égalité, équité et solidarité sont les valeurs auxquelles nous adhérons. Notre vision ? Une répartition équitable de la valeur générée par l'investissement et l'engagement de chacun.

Entreprendre en SCOP, c'est aussi développer son activité via un réseau solidaire, dans le respect de valeurs humaines et sociales engagées.

La SCOTPA dispose aujourd'hui d'un capital social de 560.040,00€.

## NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Au-delà de nos compétences techniques et de notre expertise de terrain, notre fonctionnement interne induit un nombre de strates hiérarchiques réduit.

Cette structuration nous permet ainsi des prises de décisions rapides et nous octroie une grande réactivité d'actions, qu'il s'agisse de chiffrer un projet ou de mettre en œuvre les travaux de jour comme de nuit.

## NOTRE SAVOIR-FAIRE

- Travaux routiers
- Aménagements urbains
- Traversée de bourg
- Aménagements qualitatifs
- Lotissements (publics, privés, industriels)
- Travaux privés (cours, allées)
- Assainissement (E.U.-E.P.)
- Réseaux F.T., E.D.F et éclairages
- Enduits superficiels
- Centrale d'enrobés à chaud et à froid
- Concassage de matériaux
- Location de matériel

## NOS SECTEURS D'INTERVENTION

**SIÈGE SOCIAL**  
Zone d'emploi Les Savis  
BP 10554  
16 160 Gond-Pontouvre  
Tél : 05 45 68 04 80  
Fax : 05 45 68 74 40  
Email : [siege@scotpa.fr](mailto:siege@scotpa.fr)  
[www.scotpa.fr](http://www.scotpa.fr)



3.VADALLE\_aménagement du bourg

## L'EQUIPE

Aujourd'hui, la SCOTPA emploie plus de 120 personnes, compétences réparties au sein de pôles d'activités internes:

- ✧ Pôle administratif et comptable.
- ✧ Bureau d'Etudes.
- ✧ Unité de contrôle (certification Qualité, Sécurité, Environnement).
- ✧ Pôle industriel.
- ✧ Exploitation de chantiers.
- ✧ Négoce de matériaux.
- ✧ Location de matériel.



**BLEVIN Alban**

Président du Conseil d'Administration avec mission de Directeur Général



**BROUILLET Evelyne**

Responsable du service Administratif et Financier



**TRUFFLANDIER Denis**

Responsable du service Matériel et Industrie



**TRAVERSA Maxime**

Responsable du service Bureau d'Etudes

# ORGANIGRAMME



## **PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

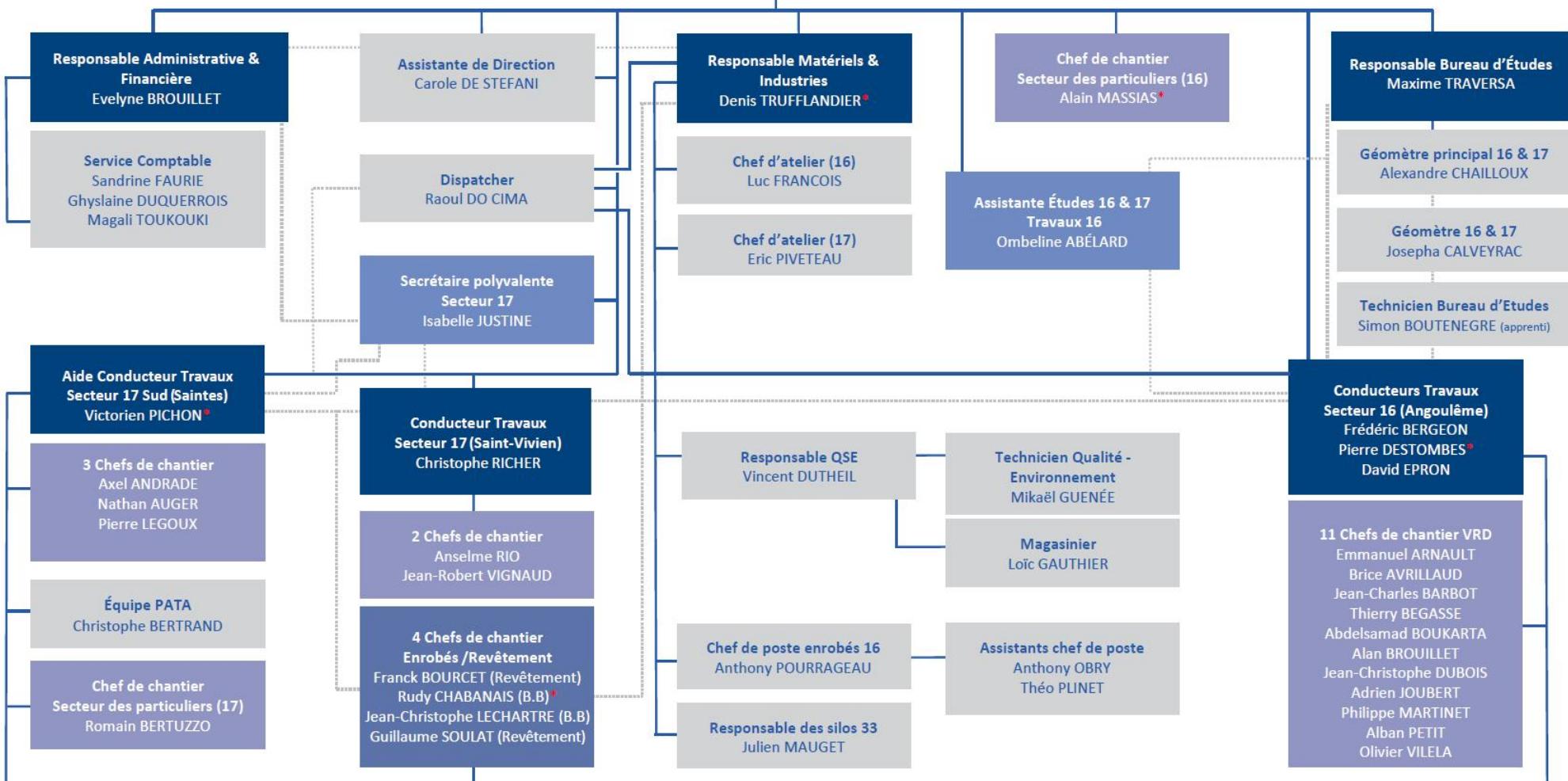
**Alban BLEVIN\***

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Alban BLEVIN\*

\*MEMBRE DU CONSEIL  
NON PRÉSENT DANS L'ORGANIGRAMME :

Guillaume BRUN (Mécanicien)  
Laurent FRICARD (Ouvrier routier)  
Jean-Baptiste GOMES (Conducteur d'engins)  
Nicolas HAUMONT (Chauffeur)  
Christophe LAPOUGE (Chauffeur)  
Mathieu REDON (Porte-engins)



## NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS

- **Politique de lutte contre le travail illégal**

Le travail illégal, sous toutes ses formes (travail dissimulé, prêt illicite de main d'œuvre, emploi d'étranger sans titre de travail etc.) **constitue un trouble grave à l'ordre public social et économique.**

Pour participer à la lutte contre ce phénomène, et conformément à l'article R.8291-1 du Code du Travail, la SCOTPA a équipé l'ensemble de ses salariés de carte BTP.

Cette carte d'identification professionnelle est spécifique à chaque entreprise et à chaque salarié. Valable pour toute la durée du contrat de travail, cette carte regroupe un certain nombre d'informations obligatoires concernant le salarié et son employeur.



En complément de ce dispositif, la SCOTPA est également inscrite sur le site «**BATIVIGIE**». **Cette plateforme informatique de lutte contre le travail illégal** permet aux donneurs d'ordres et aux Maîtres d'Ouvrages d'exercer pleinement leur devoir de vigilance en effectuant des contrôles sur les chantiers pour vérifier que les salariés présents sont en situation régulière.

- **Politique d'insertion sociale**

Depuis de nombreuses années, la SCOTPA s'engage à travers ses marchés publics à satisfaire aux clauses d'insertion. Nous nous engageons à réserver une partie des heures de main d'œuvre, définies en accord avec le maître d'ouvrage, pour aider à l'emploi de profils éloignés du circuit (bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, personnes en situation de handicap).

Pour renforcer son implication et accompagner ses initiatives, la SCOTPA entretient une collaboration régulière **avec l'association «FAF.TT»** en charge de la promotion et du développement des actions d'insertion par l'activité économique en Charente, ou tout autre organisme de cette nature intervenant sur le département de la Charente-Maritime.

L'objectif:

Permettre aux profils en difficulté sociale de se construire un parcours professionnel qualifiant, d'acquérir de l'expérience, des compétences et de générer des possibilités d'emploi via l'obtention d'un diplôme.

- **Formation et transmission de savoir-faire**

**Soucieux de préserver et de transmettre nos savoir-faire,** nous formons des jeunes en cours de scolarisation ou non: CAP et BEP (en alternance) / BAC PRO (en alternance) / BTS (en alternance) / DUT (en alternance) / ingénieurs (en alternance) / stages d'été / stages de découverte / immersion en entreprise.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS (en 2020)

- Restauration sur les chantiers



Souhaitant maintenir la cohésion de nos équipes et préserver les échanges, notre entreprise prend en charge les repas du midi pour le personnel de chantier, permettant ainsi à chacun de se restaurer, se réchauffer (en période hivernale), échanger, etc.

Pour ce faire, nous sommes attachés à participer à l'économie locale et choisissons **des établissements de restauration proches du lieu des travaux** avec lesquels des accords ont été passés.

Ainsi, le personnel SCOTPA n'avance aucun frais pour le règlement des repas, qui est fait dans les meilleurs délais afin de ne pas nuire à la trésorerie fragile des restaurateurs

- Engagements sportif et associatif

Nous sommes attachés à faire vivre notre esprit coopératif au-delà des portes de notre entreprise. Nos actions de sponsoring sont pour nous un moyen d'affirmer notre esprit solidaire à l'égard des initiatives locales.

En toute humilité, nous apportons notre contribution à la vie des associations en participant financièrement à l'émergence de certains projets culturels ou d'événements sportifs initiés par les collectivités.

Ces investissements sont également un témoignage de l'intérêt que nous portons aux partenaires telles que les collectivités, qui nous ont fait confiance.



130

salariés



3

agences sur 2 départements



19,1

M€ de Chiffre d'Affaire



±100

chantiers



# ORGANISATION DES MOYENS

## L'ENCADREMENT DE CHANTIER

La direction des travaux est assurée par **Mr Alban BLEVIN, PDG**.

En cas d'adjudication, et dans la mesure où elle est la plus proche du site des travaux, nous confierons le chantier à notre agence de GOND-PONTOUVRE.

Pour simplifier la communication avec vos services, vous n'aurez qu'un seul et unique interlocuteur: **Mr David EPRON**, Conducteur de Travaux.

En cas d'absence, il sera suppléé par le chef de chantier VRD, Mr Philippe MARTINET.

- **Le Conducteur de Travaux: Mr David EPRON (06.76.78.10.19)**



- Participe à la démarche qualité: visite quotidienne du chantier, à disposition de vos Services Techniques.
- Fait la demande des D.I.C.T et assure le piquetage auprès des concessionnaires.
- Réalise la demande d'arrêté ou permission de voirie auprès de la Mairie.
- Etablit le planning prévisionnel des chantiers pour validation par vos services.
- Assure la commande et l'approvisionnement des différents matériaux.

- **Le chef de chantier VRD: Mr Philippe MARTINET (06.80.99.31.12)**



Comme chaque chef de chantier de notre entreprise, il est équipé d'un téléphone portable et se rendra disponible pour toutes interventions en dehors des heures de présence de l'entreprise.

Il dispose en permanence d'un véhicule de l'entreprise pour pouvoir se rendre facilement sur le chantier.

Le chef de chantier dispose en permanence de matériels électroportatifs ainsi que de tout outillage de base. Le choix du matériel est défini lors de la préparation du chantier. Il est confirmé par le conducteur de travaux lors de la réunion hebdomadaire puis commandé par le chef de chantier à notre dispatcher, la veille de son arrivée sur le chantier.

## LES EQUIPES DE CHANTIER



NOM-PRENOM	POSTE	VEHICULE	AUTORISATION DE CONDUITE	DIVERS
EQUIPE VRD				
MARTINET Philippe	Chef de chantier	Renault Master	A-F	AIPR
GUYON Jonathan	Maçon		A-F	AIPR
MARCILLAUD Guillaume (apprenti)	Chauffeur d'engins		A-B1-C1-E	
VERSAVAUD Philippe	Chauffeur de camions	MAN 18280	A-B1-C1-D-F-G	AIPR
EQUIPE DE ENROBÉS				
LECHARTRE Jean-Christophe	Chef d'application	Citroën Berlingot	A(AC)-D(AC)-F(AC)-Finisseur	
BAZIRE Bruno	Chauffeur finisseur		A-F-Finisseur	AIPR
VALLADE Brice	Chauffeur de camions	Renault Midlum	A-B1-C1-D-G	AIPR
DE OLIVEIRA Philippe	Cylindreur		A-D	AIPR
BRAQUET Brice	Maneuvre			AIPR
EQUIPE REVETEMENTS				
SOULAT Guillaume	Chef de chantier	Citroën Berlingot	C1-F	AIPR-SST
RENAUD Régis	Chauffeur répandeuse	Renault Master	A-C1-D-E-G	AIPR
BAYON Antonio	Chauffeur de camions	MAN TG A310-10T	A-C1-D-F-G	AIPR
MARIE Florian	Chauffeur de camions			
Intérimaire	Cylindreur			
COUSSOT Bruno	Ouvrier routier		D-E	AIPR
PERSONNEL COMPLEMENTAIRE				
COLAS Jean-François	Chauffeur balayeuse	Mercedes 1823	C1-D-E-F	AIPR
REDON Mathieu	Chauffeur porte-engins		A-C1-D-F-G	AIPR
CHAILLOUX Alexandre	Géomètre principal	Citroën Berlingot		

Chaque personnel de chantier voit ses obligations légales et administratives renouvelées régulièrement (CACES-FIMO, etc.).

Pour cela, nous faisons appel à des organismes spécialisés tel que l'AFTRAL ou l'Ecole de Conduite Française. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'ensemble de nos encadrants et opérateurs possèdent également une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

#### **Formation amiante**

L'une de nos équipes VRD a suivi une formation dispensée par un organisme de formation disposant de personnel et de moyens matériels et pédagogiques nécessaires spécifiques à l'activité «amiante».

#### Durée minimale des formations:

- 5 jours (encadrement)
- 2 jours (opérateurs)

Dans le cas d'une remise à niveau pour une personne déjà formée et qui a travaillé dans le domaine, la formation peut être réduite en fonction des résultats de son bilan individuel, sans toutefois être réduite à moins de deux jours.

Pour le personnel formé n'ayant pas exercé dans l'activité «amiante» depuis plus de 12 mois, une formation est obligatoire avant toute nouvelle affectation à des travaux de traitement de l'amiante.

## **LE BUREAU D'ETUDES**

Une aide peut être apportée à nos équipes par notre Bureau d'Etudes pour plusieurs types de tâches:

- Une pré-étude avant réalisation des travaux: *levé topographique – mètres – enveloppe financière*.
- Proposition de variante: *technique – environnementale – financière*.
- Récolement: *assainissement – voirie*.

Pour ce faire, le Bureau d'Etudes est composé de 4 personnes:

- Un Responsable d'Etudes: **Maxime TRAVERTA**.
- Un technicien Bureau d'Etudes: **Simon BOUTENEGRE (apprenti)**.
- Un géomètre principal: **Alexandre CHAILLOUX**.
- Une géomètre: **Josephine CALVEYRAC**.

Notre équipe tient à sa disposition:

- Une station GPS type TRIMBLE R10.
- 2 stations totales robotisées type TRIMBLE S6.
- Un PC portable avec MENSURA.
- Un traceur CANON (siège SCOTPA).
- Un traceur HP (agence de Saintes).
- Logiciel MENSURA Génius.



## MOYENS MATERIELS ET EQUIPEMENTS

		MATERIEL 0/31,5	PERSONNEL
MATERIEL	PERSONNEL		
SIGNALISATION TEMPORAIRE			<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 fourgon</li> <li>-1 cylindre</li> <li>-1 niveleuse CAT120M/CASE 836 CAWD</li> <li>-Camions adaptés au chantier</li> </ul>
		RABOTAGE	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 fourgon</li> <li>-Panneaux adaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-2 ouvriers routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 fourgon</li> <li>-1 raboteuse WIRTGEN (600, 1000, 1500 ou 2000 mm)</li> <li>-Camions adaptés au chantier</li> </ul>
DEMOLITION & TERRASSEMENTS		COUCHE D'ACCROCHAGE	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 benne de chantier</li> <li>-1 pelle à chenilles ou à pneus</li> <li>-Camions 6*4 ou 8*4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 chef de chantier</li> <li>-1 ouvrier VRD</li> <li>-1 chauffeur de pelle</li> <li>-Chauffeurs de camions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 répanduse</li> </ul>
RESEAUX		ENROBÉS	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 fourgon</li> <li>-1 pelle</li> <li>-1 camion</li> <li>-1 plaque de compactage PQ4</li> <li>-1 laser canalisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 chef de chantier</li> <li>-1 chauffeur de pelle</li> <li>-2 ouvriers routiers</li> <li>-1 chauffeur de camions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 fourgon</li> <li>-1 finisseur VOGELLES 1800-3i</li> <li>-1 cylindre CC222</li> <li>-1 compacteur PS300</li> <li>-Camions 6*4 ou 8*4</li> </ul>
BORDURES & CANIVEAUX		REVETEMENTS	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 fourgon</li> <li>-1 Gallmac ou Mécalac</li> <li>-Matériel de pose de bordures</li> <li>-Béton par camion 19T ou toupie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 chef de chantier</li> <li>-1 maçon VRD</li> <li>-2 ou 3 ouvriers routiers</li> <li>-1 chauffeur Gallmac/Mécalac</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-1 fourgon</li> <li>-1 répanduse</li> <li>-2 camions</li> <li>-2 cylindres</li> </ul>

**L'ensemble de notre matériel est contrôlé régulièrement et étalonné en début d'année.**

Le contrôle de levage des pelles est réalisé tous les 6 mois par l'entreprise **DEKRA**.

Le contrôle des camions est réalisé tous les ans par l'entreprise **DEKRA** ou **AUTOVISION**.

Le contrôle des cylindres et des finisseurs est réalisés tous les ans par l'entreprise **DEKRA**.

Le contrôle de la répandeuse (débit des rampes) est réalisé tous les deux ans par le **CETE de BLOIS**.

Pour le transfert des engins de chantier, nous possédons deux portes-engins de 40 tonnes, un porte-engin de 57 tonnes ainsi qu'un porteur-plateau de 19 tonnes. Nous disposons également de plusieurs remorques pour le transport des petits matériaux.

Notre entreprise a rarement recours à la location car nous disposons d'un parc matériel important.

Cependant, en cas d'indisponibilité, nous ferons appel aux transports **DAMIENS** (6\*4–8\*4 et semis) ainsi qu'à l'entreprise **LUCAS** (pelle à pneus et/ou à chenilles).

Tout le matériel de chantier nécessaire est en stock sur notre dépôt (cabane de chantier, WC, barrières, baliroads, panneaux de chantier, passerelles etc.). Ce matériel est la propriété de SCOTPA.

Il est acheté selon les besoins, afin d'avoir un parc «petit matériel» indépendant de toute location, et renouvelé au gré des demandes des chefs de chantier.

## **SOUS-TRAITANCE**

Pour votre marché, nous envisageons de sous-traiter les prestations suivantes:

- **SIGNALISATION**



### **SIGNALISATION 16**

ZI Rabion RAC  
14 rue de la Brigade Rac  
16000 ANGOULEME  
Tel: 0545955629  
[signal16@signalisation.fr](mailto:signal16@signalisation.fr)

Connaissant parfaitement les services de la DIRA, l'entreprise SIGNALISATION 16 assurera la mise en place de la déviation. Si besoin, des panneaux seront ajoutés sur la RN.

# METHODOLOGIE SPECIFIQUE

## COMPREHENSION DES ENJEUX

Ce marché consiste à **aménager le bourg de VADALLE (RD15)** notamment en réduisant la chaussée, reprenant les bordures de trottoir et en créant des réducteurs de vitesse.

Afin d'appréhender au mieux les contraintes liées au chantier, et d'organiser en conséquence les moyens humains et matériels nécessaires, nous nous sommes rendus sur le site des travaux.



12. VADALLE\_ aménagement du bourg

Après étude et visite du site, nous avons pu constater de multiples difficultés:

- ❖ **Axe de circulation principal de la commune:**
  - Conservation de la circulation pour tous les véhicules.
  - Maintien des voies en état de propreté.
- ❖ **Habitations riveraines:**
  - Communication auprès des riverains du déroulement du chantier (le chef de chantier sera l'interlocuteur tout au long des travaux)
  - Maintien des accès à chaque propriété privée.
  - Maintien des accès aux services publics de la commune (ramassage des ordures ménagères, La Poste, services d'urgence).
  - Réduction des nuisances occasionnées (bruits, fumées, poussières, etc.).
- ❖ **Lieux accueillant du public (Mairie, école, commerces, multiple rural, centre socio-culturel):**
  - Conservation des accès à tous les usagers avec phasage adapté (chef de chantier en charge de la signalisation évolutive)
  - Réduction des nuisances occasionnées (bruits, fumées, poussières, etc.).
- ❖ **Intervention d'autres entreprises:**
  - Prise de contact avec les adjudicataires du lot n°2 pour connaître leurs besoins (qualité et niveau de la terre mise en œuvre) et de coordonner nos interventions (planning des travaux).
  - Pris en compte des réseaux réalisés par le SDEG; implantation réseau EP à modifier selon emplacement des travaux effectués.
  - Limitation maximale de la coactivité en raison de l'épidémie COVID-19.

❖ **Points remarquables du projet à mettre en valeur:**

- Placette triangulaire
- Placette du marché
- Laver (une attention particulière sera nécessaire lors des travaux de reprise: démolition du béton surfacique et reprise des joints)



Nous mettrons en place, dès le démarrage des travaux, un système filtrant composé de bottes paille enveloppées d'un géotextile afin de retenir toute pollution éventuelle.

De plus, nous mettrons en place un bac de décantation pour récupérer les éventuels bétons non utilisés.

Enfin, notre balayeuse sera sur place afin de nettoyer immédiatement la zone et éviter toute pollution lors de la réalisation des bétons désactivés)



En cas de pollution accidentelle, nous avons non seulement établi une procédure d'urgence qui est rappelée de manière régulière à nos salariés, mais nous avons également acquis des kits d'intervention d'urgence pour hydrocarbures.

Descriptif
1 sac de transport nylon. 10 feuilles 39 x 50 cm. 50 feuilles 30 x 30 cm 2 boudins Ø 7,5 x 120 cm. 1 paire de gants. 4 essuyeurs. 2 sacs de récupération. En microfibres polypropylène pur non tissées blanc. Capacité : 50 L. Poids : 3,2 kg.

Si besoin, nous ferons appel au bureau d'études hydraulique SONDEAU.



# FICHES MÉTHODES D'EXÉCUTION



## Fiche méthode TERRASSEMENT

### MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 1 ouvrier routier
- 1 pelle à chenilles ou à pneus
- Camions 6\*4
- 1 benne de chantier



### MÉTHODOLOGIE

#### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Implantation des zones de travaux.
- Repérage des réseaux divers existants.
- Connaissance de la nature du sol, niveau de la nappe.
- Vérification des accès et des possibilités de stockage du matériel.

#### Exécution des travaux:

- Travaux préparatoires (décapage, débroussaillage, voirie provisoire...).
- Chargement.
- Transport des matériaux.
- Mise en œuvre et compactage (compatibilité des compacteurs avec l'épaisseur des couches).
- Réglage des talus.
- Drainage des plateformes (pentes en travers, descente d'eau,...).

### CONTROLES DE L'ENTREPRISE

#### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (propreté des matériaux, quantité livrée, granulométrie).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

#### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel (altimétrie et contrôle de pente), portance (passage d'engins et essais de plaque), propreté et écoulement des eaux de surface.

## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 1 ouvrier routier
- 1 pelle à chenilles ou à pneus
- Camions 6\*4
- 1 cylindre autoporté
- 1 benne de chantier

## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Implantation des zones de travaux.
- Repérage des réseaux divers existants.
- Vérification des accès et des possibilités de stockage du matériel.

### Exécution des travaux:

- Travaux préparatoires (décapage,...).
- Chargement.
- Transport des matériaux.
- Mise en œuvre et compactage (compatibilité des compacteurs avec l'épaisseur des couches).

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (propreté des matériaux, quantité livrée, granulométrie).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel (altimétrie et contrôle de pente), portance (passage d'engins et essais de plaque), propreté et écoulement des eaux de surface.



## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 1 ouvrier routier
- 1 pelle à chenilles ou à pneus
- Camions 6\*4
- 1 engin de compactage
- 1 benne de chantier



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Implantation des zones de travaux.
- Repérage des réseaux divers existants (sondages ou visites concessionnaires).
- Connaissance de la nature du sol, niveau de la nappe.
- Vérification des accès et des possibilités de stockage du matériel.

### Exécution des travaux:

- Travaux préparatoires (décapage, débroussaillage, voirie provisoire...).
- Chargement.
- Transport des matériaux.
- Mise en œuvre et compactage (compatibilité des compacteurs avec l'épaisseur des couches).
- Réglage des remblais.
- Drainage des plateformes (pentes en travers, descente d'eau,...).
- Evacuation des matériaux excédentaires sur notre plateforme de valorisation des déchets.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (propreté des matériaux, quantité livrée, granulométrie).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel (altimétrie et contrôle de pente), portance (passage d'engins et essais de plaque), propreté et écoulement des eaux de surface.

## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 2 ou 3 ouvriers routiers
- 1 nivelleuse ou pelle
- Semies bennes
- 1 compacteur V4
- 1 tonne à eau (si besoin)
- 1 cylindre



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Examen visuel du support: réglage fond de forme et purge si nécessaire.
- Relevé des ouvrages existants à protéger.
- Pose de géotextile si nécessaire.
- Humidification du support si nécessaire.

### Exécution des travaux:

- Protection des ouvrages existants.
- Répartition de la GNT sur le chantier.
- Réglage de la GNT.
- Arrosage si nécessaire.
- Compactage de la GNT.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (propreté des matériaux, quantité livrée, granulométrie).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, portance, épaisseur (mesure au mètre, rapport quantité/surface), profil en travers et en long (contrôle avec cordeau, nivelingement).

## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 2 ouvriers routiers
- 1 tractopelle
- Camions 6\*4
- 1 cylindre autoporté
- 1 plaque vibrante
- 1 cylindre



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Examen visuel du support: réglage fond de forme et purge si nécessaire.
- Relevé des ouvrages existants à protéger.
- Pose de géotextile si nécessaire.
- Humidification du support si nécessaire.

### Exécution des travaux:

- Protection des ouvrages existants.
- Répartition de la GNT sur le chantier.
- Réglage de la GNT.
- Arrosage si nécessaire.
- Compactage de la GNT.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (propreté des matériaux, quantité livrée, granulométrie).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, portance, épaisseur (mesure au mètre, rapport quantité/surface), profil en travers et en long (contrôle avec cordeau, nivelingement).



## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 1 ouvrier maçon
- 2 ou 3 ouvriers routiers
- Camions 6\*4
- 1 pelle à pneus
- Matériel de pose de bordures
- 1 toupie



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Implantation.
- Planimétrie et altimétrie (si nécessaire).
- Mise à niveau du support
- Mise en place d'un cordeau
- Commande béton.

### Exécution des travaux:

- Préparation et réglage du lit de pose.
- Pose des bordures et/ou caniveaux.
- Alignement des bordures et/ou caniveaux le long du cordeau.
- Réglage des courbes et des alignements.
- Calage des bordures et/ou caniveaux.
- Réalisation des joints.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (aspect visuel, quantité livrée, casse, éclats, dimension).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, (alignement), altimétrie et épaisseur béton (mesure au mètre, rapport quantité béton-longueur).



## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 1 ouvrier maçon
- 2 ou 3 ouvriers routiers
- 1 élévateur
- Camion benne



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Implantation.
- Planimétrie et altimétrie (si nécessaire).
- Mise à niveau du support
- Mise en place d'un cordeau
- Commande béton.

### Exécution des travaux:

- Préparation et réglage du lit de pose.
- Pose des pavés.
- Alignement des pavés le long du cordeau.
- Réglage des courbes et des alignements.
- Calage des pavés.
- Réalisation des joints en sable.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (aspect visuel, quantité livrée, casse, éclats, dimension).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, (alignement), altimétrie et épaisseur béton (mesure au mètre, rapport quantité béton-longueur).



## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 2 ouvriers routiers
- 1 raboteuse
- Camions adaptés
- 1 tonne à eau (si besoin)



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Implantation de la zone de travaux.
- Repérage des réseaux divers existants (sondages ou visites concessionnaires).
- Connaissance de la nature du sol, niveau de la nappe.
- Vérification des accès et des possibilités de stockage du matériel.

### Exécution des travaux:

- Travaux préparatoires (décapage, débroussaillage, voirie provisoire...).
- Chargement.
- Transport des matériaux.
- Drainage des plateformes (pentes en travers, descente d'eau,...).
- Evacuation des matériaux excédentaires sur notre plateforme de valorisation des déchets.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande.
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, (altimétrie, fond de forme) et contrôle de la pente (eaux de ruissellement).

## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef d'application
- 3 ouvriers spécialisés
- 1 finisseur
- 1 cylindre
- 1 compacteur (si besoin)
- Camions 6\*4 ou 8\*4



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Mise en place de la signalisation.
- Réception du support (vérification visuelle).
- Préparation du support (balayage).

### Exécution des travaux:

- **Ne pas appliquer sur support humide (prévoir risque pluie/orage).**
- Condition d'exécution: gravillon sec et propre – température du support = 5°C mini – température du liant = 50-80°C (liant froid) ou 150-170°C (liant chaud).
- Epandage du liant sur chaussée.
- Epandage des enrobés.
- Cylindrage.
- Evacuation des matériaux excédentaires sur notre plateforme de revalorisation.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (propreté des matériaux, quantité livrée, granulométrie).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, (uniformité, finition, balayage) et signalisation.

## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 3 ouvriers routiers
- 1 répanduse
- 1 cylindre
- Gravillonneur



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Mise en place de la signalisation.
- Réception du support (vérification visuelle).
- Préparation du support (balayage).

### Exécution des travaux:

- Séchage du support.
- Reprise éventuelle des joints abîmés.
- Mise en œuvre de la couche d'accrochage.
- Mise en œuvre des gravillons.
- Compaction.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (granulométrie).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, (finitions), propreté et signalisation.



## MOYENS D'EXECUTION TYPE

- 1 chef de chantier
- 1 ouvrier maçon
- 1 toupie
- 1 nettoyeur haute pression



## METHODOLOGIE

### Travaux préparatoires:

- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.).
- Implantation.
- Planimétrie et altimétrie.
- Mise à niveau du support.
- Mise en place d'un cordeau.
- Commande béton.

### Exécution des travaux:

- Préparation et réglage du lit de pose (GNT)..
- Coffrage à l'aide de bastaings.
- Humidifier le support avant bétonnage.
- Protection des abords.
- Mise en place du béton avec l'aiguille vibrante.
- Application du désactivant puis rinçage (sur support sec).
- Réalisation des joints.

## CONTROLES DE L'ENTREPRISE

### Contrôles de réception:

- Le chef de chantier assure systématiquement le contrôle de conformité entre la livraison et la commande (type de béton, quantité livrée, aspect visuel).
- Le conducteur de travaux définit les contrôles spécifiques à réaliser et les précise dans un PAQ.

### Contrôles et essais finaux:

En fin d'intervention, le chef de chantier procède systématiquement aux contrôles suivants: aspect visuel, (finitions, alignement), altimétrie et épaisseur béton (mesure au mètre).

## MODE OPERATOIRE PROPRE A CE CHANTIER

- **Préparation de chantier**

Durant cette phase, nous travaillerons sur deux aspects:

- **Aspect administratif:** envoi des documents administratifs manquants; réunion de démarrage de chantier avec la Maîtrise d’Ouvrage et la Maîtrise d’œuvre; réalisation des demandes de DICT et d’arrêtés municipaux; élaboration du PPSPS, PAQ, PRE et SOSED.
- **Aspect technique:** vérification des côtes altimétriques; élaboration du plan d’installation de chantier, des plans de phasage et d’exécution; vérification des niveaux des réseaux existants (réseau EP) et réalisés par le SDEG; réalisation du Dossier d’Exploitation Sous Chantier (DESC); constat d’huissier (si nécessaire); validation des fournitures auprès de la MOE et lancement des commandes; implantation des ouvrages; préparation du planning de chantier.

- **Installation de chantier**

L’installation de chantier se situera sur une emprise définie, après accord du Maître d’Ouvrage.

Un constat contradictoire portant sur l’état actuel sera établi avant la prise de possession du terrain.

Elle sera délimitée par des clôtures Héras, fixées sur des plots béton et composée d’une zone de stockage des matériaux ainsi que d’une cabane pour le stockage de petits matériels. Si besoin, nous installerons en complément une cabane ou un bungalow pour les réunions de chantier.

Avec l’accord de vos services et ceux de la Maîtrise d’œuvre, nous utiliserons le fond du parking du centre socio-culturel, à charge pour nous de le remettre dans son état initial lors de la fin des travaux.

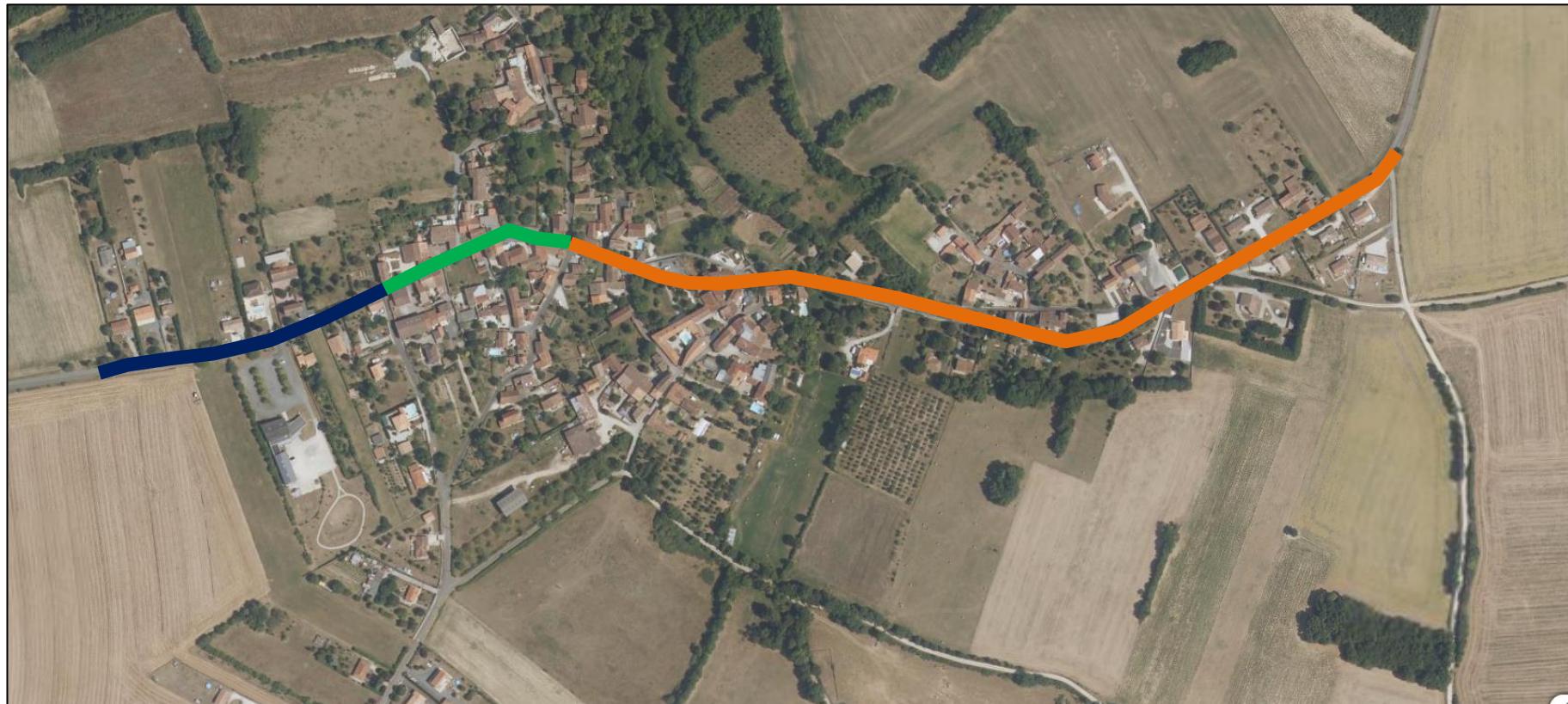


- **Phasage de chantier**

Pour assurer au mieux la sécurité et la sérénité à notre personnel de chantier (réduction du risque de heurt avec un véhicule et évolution plus aisée des engins), ainsi qu'une meilleure qualité d'exécution, nous travaillerons en plusieurs phases soit sous route barrée soit sous alternat par sens prioritaire.

Toutefois, les accès riverains et aux lieux accueillant du public seront maintenus en toute circonstance.

<u>LEGENDE:</u>	
	Phase1
	Phase2
	Phase3

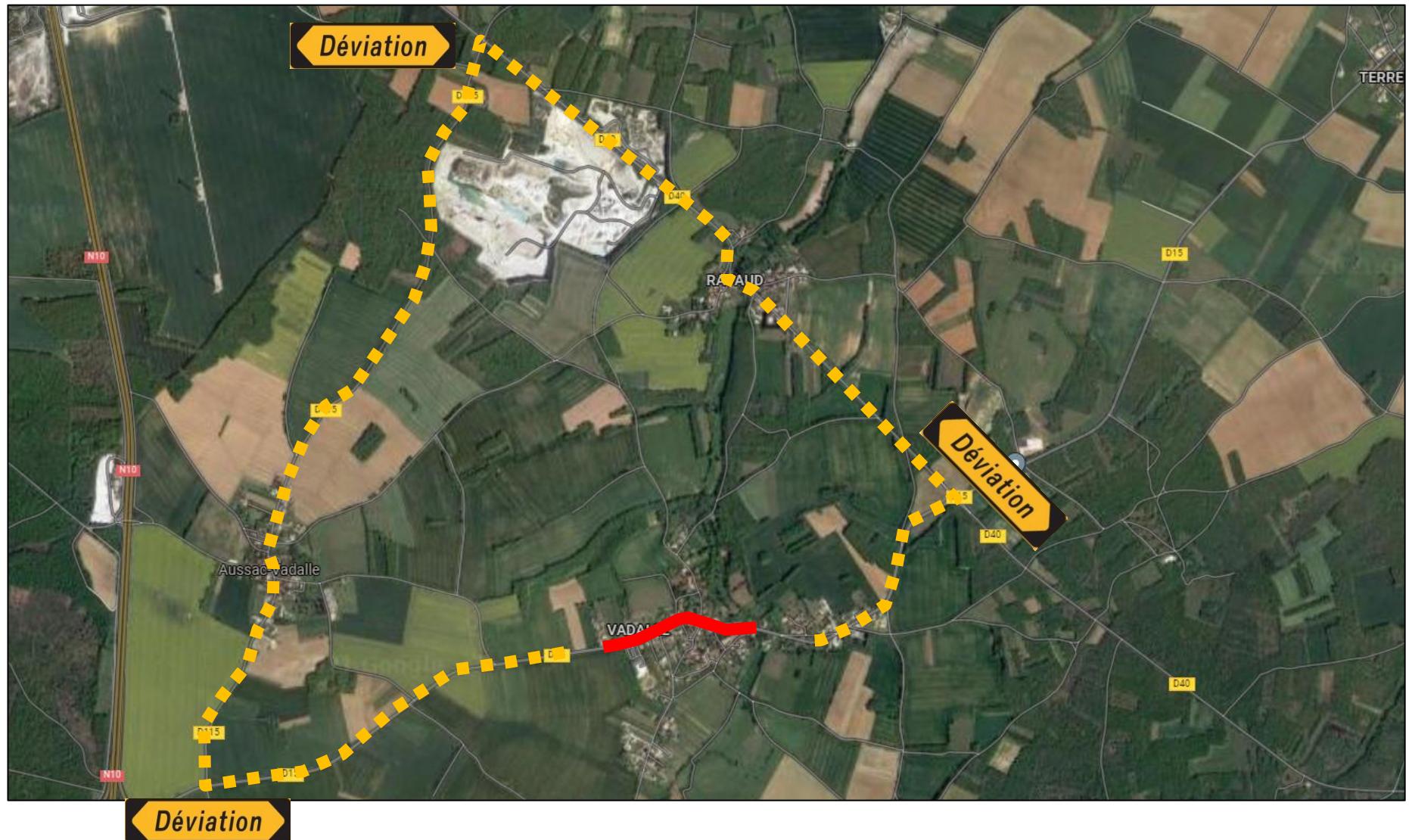


LEGENDE:

 Zone de travaux

 Déviation

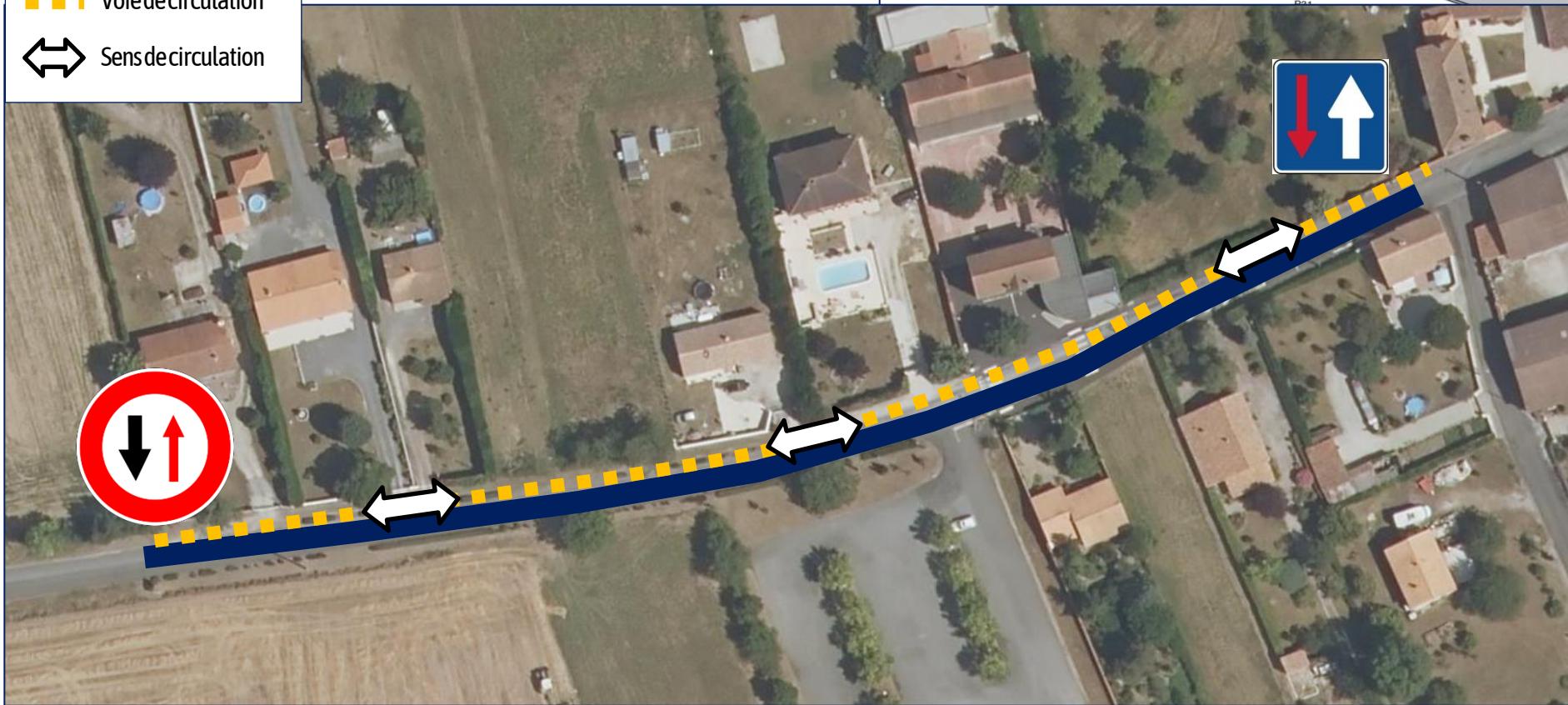
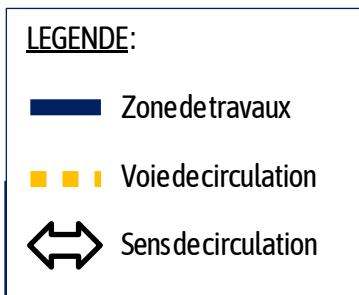
Avec l'accord de vos services et ceux de la Maîtrise d'œuvre, nous mettrons en place la déviation suivante:



27.VADALLE\_aménagement du bourg

## PHASE1

Travaux sous alternat par sens prioritaire en avancée progressive pour maintien des accès riverains, Mairie et centre socio-culturel.



## PHASE2

Travaux sous route barrée en raison d'une voirie étroite.

Maintien des accès riverains.

Maintien accès au multiple rural par le biais d'un cheminement piétons + stationnements sur le parking du centre socio-culturel et la placette du Lavoir.

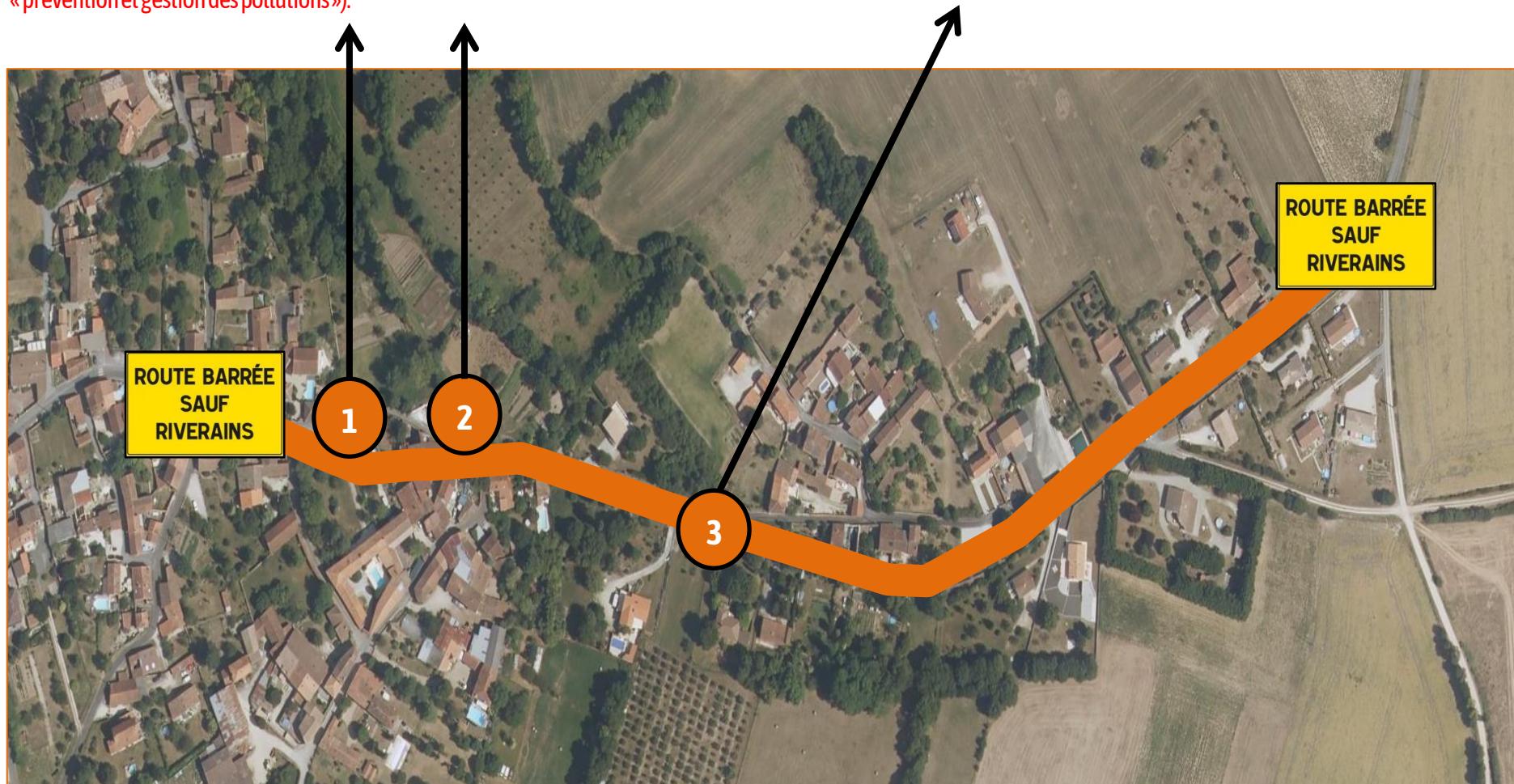


29.VADALLE\_aménagement du bourg

### PHASE3

Démarrage de la phase par la placette et les abords du Lavoir afin de laisser la route ouverte à la circulation routière -> des précautions particulières seront prises lors de cette partie pour éviter toute pollution de l'environnement (cf. chapitre «prévention et gestion des pollutions»).

Travaux sous route barrée en raison d'une voirie étroite.  
Maintien des accès riverains.



## **PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT**

- Prise en compte des riverains, commerçants et lieux accueillant du public

Dans un premier temps, nous réaliserons une lettre d'information. Ce document, rédigé en collaboration avec la Mairie et/ou la Maîtrise d'ouvrage, sera distribué dans les boîtes aux lettres des riverains et commerçants pour prévenir des travaux une quinzaine de jours avant le démarrage.

Ensuite, afin de maintenir l'accès des riverains aux propriétés se situant dans la zone de travaux, nous utiliserons des ponts métalliques. Dans le cas où il existe deux entrées, nous ferons une entrée à la fois.



### **COMMERCES ACCESSIBLES**

Concernant les commerçants, nous pourrons installer des panneaux précisant que les commerces restent ouverts pendant toute la durée des travaux, ce afin de limiter autant que possible l'impact sur leur activité

Si besoin, nous utiliserons également des ponts métalliques pour permettre aux fournisseurs de pouvoir livrer le(s) commerce(s) concerné(s).

Nous mettrons en place une signalétique simple et évolutive pour faciliter les déplacements de chacun. Des passerelles et des barrières de sécurité aux couleurs de l'entreprise seront mises en place sur les zones sensibles.



**SCOTPA**

Madame, Monsieur,

## **AMÉNAGEMENT DE LA RD 15**

### **NOTE D'INFORMATION**

Par la présente, nous vous informons que nous sommes chargés par la Mairie d'effectuer des travaux d'aménagement du bourg de VADALLE.

Pour votre sécurité et celle de nos équipes, ainsi que pour la bonne réalisation technique des travaux, ces travaux impliquent notamment l'interdiction de stationnement au droit des travaux ainsi que la mise en place d'une circulation automobile alternée sur demi-chaussée. Le cheminement piéton sera dévié sur la voie opposée et l'accès à chaque propriété privée sera maintenu.

Pour ce faire, des panneaux de signalisation délimiteront la zone concernée et porteront mention des arrêtés municipaux correspondants.

#### **Durée prévisionnelle des travaux:**

**X jours – du Lundi xx/xx/20xx au vendredi xx/xx/20xx**

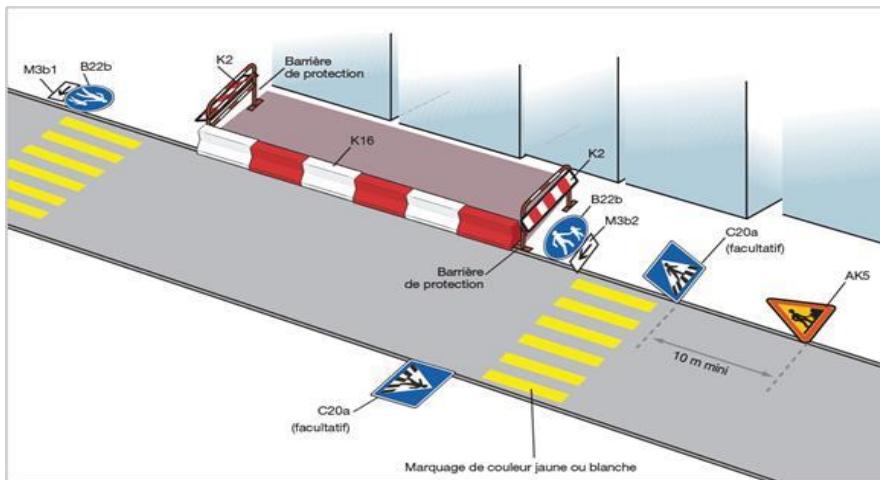
En cas d'urgence, vous pouvez contacter Mr David EPRON, Conducteur de Travaux en charge de ce chantier, au 06.76.78.10.19 ou Mr Philippe MARTINET, Chef de chantier, au 06.80.99.31.12.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Vous remerciant de votre compréhension.

- **Prise en compte des piétons**

Pour assurer leur sécurité, nous mettrons en place une déviation complète de leur cheminement. Nous réaliserons un cheminement piétonnier sur l'emprise du chantier à l'aide de barrières, de piquets K5 et de rubalisés. Celui-ci sera maintenu et contrôlé régulièrement pendant toute la durée du chantier.



- **Manifestations à la mairie, cimetière**

Une attention toute particulière sera portée sur les évènements qui auront lieu dans la commune pendant la durée des travaux: marchés, brocantes etc.

Afin de ne pas entraver leur bon déroulement, nous nous engageons à limiter nos interventions pendant toute la durée de la manifestation/évènement, et à dégager au maximum la zone pour assurer la sécurité de l'ensemble des participants.

## EN CAS D'URGENCE

**Sur simple appel téléphonique**, soit au bureau, soit sur le portable du Conducteur de Travaux, un Chef de chantier ou le Conducteur de Travaux lui-même se déplacera dans les 4h.

Une fois l'ampleur des travaux déterminée, une équipe sera déployée sur place avec les moyens nécessaires (pelle, camion, personnel qualifié etc.).

### Délais d'intervention

4h pour une mise en sécurité(hors week-ends et jours fériés)  
24h pour les urgences de 2<sup>nd</sup> ordre (hors week-ends et jours fériés)  
15 jours pour les autres travaux nécessitant des DICT

Pour la réalisation de travaux urgents, nous avons en permanence sur notre dépôt de:

- **Matériel:** signalisation, moyens de balisage, passerelles, feux tricolores, grillage de sécurité, tôle fonte.
- **Matériaux:** matériaux de remblaiement GNT, émulsion de bitume, enrobés à froid, bordures et caniveaux, tuyaux PVC et BA.



**Le Conducteur de Travaux, David EPRON est joignable soit au 05.45.68.04.80 soit au 06.76.78.10.19, 24h/24 et 7j/7.**

De plus, le chef de chantier VRD, Philippe MARTINET, est également joignable au 06.80.99.31.12.

En cas d'absence de ces deux personnes, Monsieur Alban BLEVIN sera joignable sur son portable au 06.77.58.15.04.

## MESURES PRINCIPALES DE SECURITÉ

Afin d'assurer une sécurité optimale du chantier, des riverains, des usagers et de notre personnel, nous utilisons du matériel de signalisation verticale temporaire:

- **Signalisation de direction.**
- **Signalisation de police:** panneaux rétro-réfléchissants de classe 2, lestés avec des sacs de sable ou adaptés suivant la configuration des lieux.

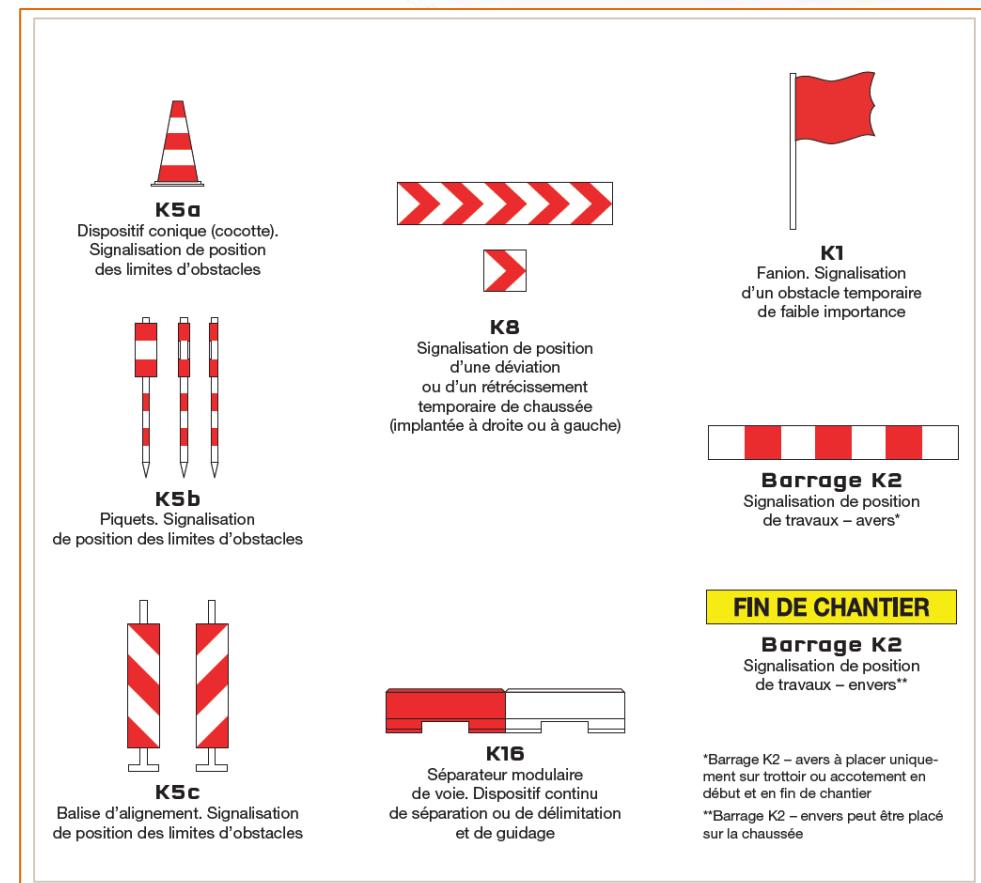
Nous mettrons en place des panneaux repères indiquant l'accès au chantier. Ces repères vont permettre d'adapter la vitesse des véhicules de chantier, évitant ainsi une certaine gêne aux usagers. Ils seront implantés en fonction de l'emplacement des installations de chantier et des trajets effectués par les véhicules de chantier.

Les séparateurs modulaires de voies seront de classe A (sans capacité de retenue).

Les séparateurs de voies de type K16 en plastique seront liaisonnés avec des douilles rétro-réfléchissantes, de grande hauteur et lestés au sable ou à l'eau saumurée.

La signalisation temporaire de position du chantier sera réalisée par une entreprise spécialisée: **SIGNALISATION 16** (rue de la Brigade Rac – 16000 ANGOULEME).

La maintenance sera assurée par nos soins 24h/24 et 7j/7 (y compris jours fériés).



### Signalisation de prescription



### Signalisation de danger temporaire



### Signalisation de fin de prescription



- Sécurité du chantier

Nous possédons tout le matériel nécessaire à la sécurisation du chantier (barrières, baliroads, panneaux de chantier, passerelles piétons et véhicules). Ces modules de signalisation sont achetés selon les besoins et en fonction de leur état, ceci afin de pouvoir disposer dès que nécessaire des éléments adéquats.

Un **PPSPS** et une procédure de sécurité sont établis pendant la période de préparation du chantier, sous contrôle du Responsable sécurité du chantier, en vue de fixer la ligne de conduite à adopter en cas d'accident pour délivrer les premiers soins. Ce plan inclut la liste des coordonnées des médecins, ambulances, hôpitaux pouvant être contactés, ainsi que les numéros d'appel d'urgence.

Il est rédigé par le Conducteur de Travaux, puis transmis au Maître d'Ouvrage ainsi qu'à la maîtrise d'œuvre. Si nécessaire, il est également diffusé aux services publics concernés (OPPBTP, médecine du travail, inspection du travail et CARSAT). Un exemplaire est mis à disposition sur le chantier et consultable à tout moment par les salariés.

Ce document pourra être affiché dans les fourgons des chefs de chantier et, selon le cas, au sein des installations fixes type bungalows.

**En cas d'urgence, l'évacuation immédiate des engins est possible.** La libre circulation ainsi qu'un accès au chantier pour les véhicules de secours et d'urgence sont assurés.

Les équipements et infrastructures en place sont sécurisés afin de prévenir d'éventuelles chutes. Le chantier peut être éclairé si besoin. Le chef de chantier veille également à ne pas laisser à la portée des enfants les outils ou fournitures pouvant représenter un danger.

- Sécurité des riverains et usagers

Pour matérialiser la zone de chantier, nous installons les éléments de signalisation et de balisage nécessaires. Pour cela, toutes nos équipes disposent, de façon individuelle, de barrières de chantier et d'un jeu de panneaux de signalisation complet régulièrement renouvelé. Cette signalisation de chantier est placée de part et d'autre des zones de travaux, ainsi que sur les voies aboutissant aux chantiers, en signalisation avancée et signalisation de position.

Le dispositif de signalisation mis en place est conforme aux arrêtés municipaux ainsi qu'aux instructions réglementaires en matière de circulation sur la voie publique. L'installation est effectuée sous le contrôle des services de la voirie de la commune.

Les chantiers se déroulent généralement dans l'environnement urbain et à proximité d'axes routiers très fréquentés. Les dispositions de circulation des piétons ainsi que les dispositifs de sécurité feront l'objet d'un plan particulier soumis au visa du Maître d'Œuvre, et son application sur le terrain sera particulièrement soignée.

Le chantier sera maintenu balisé en toutes circonstances. Un alternat de circulation sera mis en place ainsi qu'un dispositif d'avertissement des usagers de la route.

La circulation des piétons sera assurée en continuité. Les cheminements seront maintenus ou déviés, et protégés. Ces accès seront balisés et entretenus dans les règles de l'art en matière de sécurité et de prévention des risques.

Les tranchées laissées ouvertes seront équipées de passerelles piétonnes mais également métalliques circulables pour les véhicules légers et les poids lourds.



- Sécurité de notre personnel**

Le personnel intervenant sur le chantier possède des **équipements de protection individuels (EPI)**, fournis par l'entreprise : casque antibruit, baudrier fluorescent, chaussures de sécurité anti-perforation, casque, gants.

Chaque chef de chantier possède le brevet national de secourisme. Il est équipé d'un téléphone portable de façon à rester joignable en permanence et à pouvoir contacter l'entreprise ou les services compétents en cas de problème.

Tout au long de l'année, chaque intervenant (titulaire, nouvel arrivant et intérimaire) est formé et sensibilisé à la sécurité sur les chantiers.

EPI	USAGE	PROTECTION CONTRE
<b>VETEMENTS HAUTE VISIBILITÉ</b>		
 	Baudrier Veste T-shirt Pantalon Chaussures de sécurité	- Les heurts. - Les écrasements.

**APORTER EN PERMANENCE**

EPI	USAGE GANTS	PROTECTION CONTRE
<b>Gantfin</b>		- Lessalissures.
	Manipulation fine	
<b>Gant cuir</b>		- Les pinçements. - Les coupures. - Lessalissures.
	Petite et moyenne manutention	
<b>Gant PVC étanche</b>		- Les germes des eaux usées. - Lessalissures de graisse. - Lessalissures d'émulsion.
	Manipulation d'émulsion de bitume, graisse, eaux usées, etc.	
<b>Gant cuir haute température</b>		- Les températures élevées. - Les projections d'émulsions de bitume. - Les projections de soudure.
	Manipulation d'émulsion de bitume, soudure, etc.	
<b>Gant anti-vibrations</b>		- Les vibrations.
		

EPI	USAGE CASQUES	PROTECTION CONTRE
<b>Casque de chantier</b> 	Travaux à proximité d'engins	- Les chutes de matériaux
<b>Visière de protection</b> 	Petite et moyenne manutention	- Les pinçements. - Les coupures. - Lessalissures.
<b>Casque anti-bruit</b> 	Exposition permanente au bruit	- Le bruit.
<b>PROTECTIONS DIVERSES</b>		
<b>Lunettes de protection</b> 	Travaux de découpe et de projection.	- Les particules. - Les éclats. - Les éclaboussures
<b>Masque FFP</b> 	Travaux de découpe et/ou de fort empoussièvement.	- Les poussières. - Les fumées.
<b>Bouchons d'oreilles</b> 	Pour les bruits intermittents.	- Le bruit.

EPI	USAGE COMBINAISONS	PROTECTION CONTRE
<b>Combinaison blanche</b> 	Travail à la lance (émulsion) et travaux salissants	- Les particules. - Les éclaboussures.
<b>Combinaison jaune</b> 	- Travail sur tampons eaux usées.	- Les germes eaux usées.

## MESURES D'HYGIENE

La zone du chantier est maintenue en parfait état de propreté tout au long de notre intervention, et notamment en fin de semaine (rangement du matériel, nettoyage du site par le personnel ou à la balayeuse aspiratrice, remise en place des barrières de chantier). Les abords du chantier sont également régulièrement nettoyés et dégagés des matériaux pouvant représenter un danger.

L'ensemble du chantier est pourvu des équipements d'hygiène nécessaires en fonction des besoins, de la localisation de l'intervention et de sa durée.

Notre personnel dispose d'un paquetage individuel comprenant des vêtements de travail nettoyés et dégraissés de façon hebdomadaire.

- **Gestion des pollutions volatiles**

Afin de limiter la production de poussières, nous pratiquons des arrosages réguliers via le passage d'une citerne d'eau. Le chef de chantier gère la fréquence et la durée du programme d'arrosage selon les besoins. Nous disposons également d'une balayeuse aspiratrice en interne. Le chauffeur est disponible de 7h à 19h (jours ouvrés) et intervient sur simple demande du chef de chantier.

En cas de nécessité (vent, temps sec), les pistes sont arrosées de préférence très tôt dans la journée puis dans la soirée (arrosage plus efficace lorsque l'évaporation est faible). L'arrosage tient compte des vents constatés sur le chantier. Les aspersions sont adaptées aux besoins afin d'éviter d'importantes consommations d'eau inutiles.

Dans la mesure du possible, les travaux de terrassement s'effectuent de manière « propre ». Les camions circulent sur des zones exemptes de terre. Si la configuration du chantier ne le permet pas, un balayage journalier est effectué manuellement. Une balayeuse aspiratrice est ensuite programmée le vendredi en fin d'après-midi.

Les procédés d'exécution choisis, en particulier l'utilisation de découpeuses munies de pulvérisateurs et des scies à sol alimentées en eau, limitent la production de poussière.

Le stockage de matériaux sur le site est restreint au strict minimum. Les matériaux à réserver en vue d'une réutilisation sont stockés sur la zone d'installation avec une hauteur maximale de 1,50 m. Ils peuvent être couverts (bâchés) ou arrosés si cela s'avère nécessaire. De même, les camions transportant des matériaux fins sont étanches.

La limitation de la vitesse des engins et des véhicules à 30 km/h sur le chantier contribuera également à restreindre les émissions de poussières.

La quantité de matériaux devant être acheminés pour mener à bien le chantier peut être diminuée au maximum par réutilisation ou recyclage des matériaux excédentaires déjà présents sur le lieu des travaux.

Enfin, les véhicules de l'établissement sont équipés de filtres à urée limitant les émissions de dioxyde d'azote.





- **Gestion des nuisances sonores**

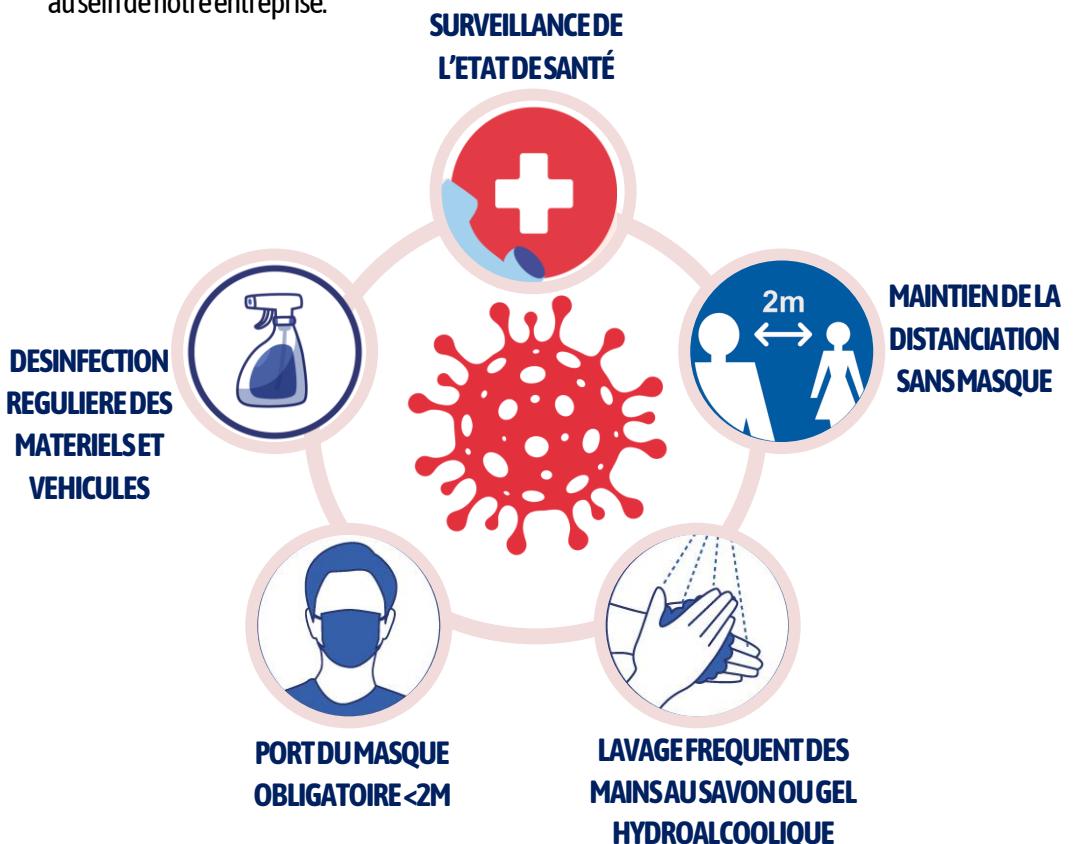
En ville comme en zone rurale, notre société s'impose une ligne de conduite respectueuse de l'environnement sonore des riverains.

Voici certaines des mesures appliquées sur le chantier:

- Optimisation de la circulation de manière à réduire les marches arrière et, de fait, les nuisances liées au bip de recul. Le sens de circulation sur le chantier est unidirectionnel et limite ainsi les manœuvres et les demi-tours.
- Interdiction d'utiliser le klaxon sauf en cas de danger.
- Respect des horaires de travail et aménagement du planning: réalisation des activités bruyantes si possible après 9h le matin pour ne pas impacter le rythme de vie des riverains.
- La vitesse des engins et véhicules sur le chantier est strictement limitée à 30 km/h.
- Entretien régulier des engins et machines – conformité à la réglementation CE.

- **Mesures spécifiques à l'épidémie de COVID-19**

Ces mesures sont édictées selon le guide OPPBTP et en complément des mesures sanitaires édictées par les Pouvoirs Publics ainsi que des procédures déjà existantes au sein de notre entreprise.



Référent COVID-19 pour ce chantier:

**Monsieur MARTINET Philippe, chef de chantier**

Tel: 06.80.99.31.12

# PROVENANCE ET QUALITÉ DES MATERIAUX

## PROVENANCE DES MATERIAUX ET FOURNITURES

Toutes les fournitures utilisées sur ce chantier seront conformes aux normes en vigueur et aux exigences du C.C.T.P. Les fournisseurs sont soumis à l'agrément du maître d'œuvre ou de vos services techniques. Ils seront désignés pendant la préparation du chantier.

D'ores et déjà, divers fournisseurs sont susceptibles d'être retenus:

- **POINT PTP ou LIBAUD**
- Réseaux et éléments de regards
- Bordures et caniveaux

- **PREFA 2000**
- Béton de bordures
- Mortier de pose
- Bétons

- **GARANDEAU**
- GNT

- **SCOTPA**
- **Emulsion:** les liants proviennent du fournisseur INTERLIANTS à Brux (86). SCOTPA en est un des actionnaires, et le plus important consommateur de cette usine

d'émulsion. Sa direction est également assurée par Mr Alban BLEVIN.

Cette participation nous donne ainsi la flexibilité nécessaire suivant les besoins demandés: réactivité (fourniture d'émulsion sous 24h) et disponibilité de cuve de stockage.

- **Enrobés:** ils proviennent de notre centrale d'enrobés SIR se trouvant au Gond Pontouvre (16). La centrale appartient en propre à la SCOTPA, nous donnant ainsi une flexibilité suivant les besoins demandés (formulations et quantités).



INTERLIANTS Brux(86)



SIR Gond Pontouvre(16)

**Cf. fiches techniques jointes en annexe.**

### ➤ **METHODOLOGIE POUR LE MELANGE TERRE/PIERRE SOUS DALLE BETON**

Afin d'avoir un mélange homogène et structurant, nous avons prévu de réaliser la composition suivante: 35 % de 40/70 + 35 % de 20/40 + 30 % de terre végétale avec une mise en œuvre sur 20 cm.



## CONTROLE QUALITÉ

- Rôle des intervenants

INTERVENANTS	COORDONNÉES	MISSIONS
<b>Le Président Directeur Général</b> BLEVIN Alban	0545680480 0677581504 <a href="mailto:siege@scotpa.fr">siege@scotpa.fr</a>	
<b>Le Conducteur de Travaux</b> MARTINET Philippe	0545680480 0676781019 <a href="mailto:d.epron@scotpa.fr">d.epron@scotpa.fr</a>	Mener à bien le chantier. Mission commerciale de proximité. Définition des besoins du client. Application des procédures. Participation à la revue d'offre et la revue de commande (partie technique et financière). Réalisation des préparations de chantiers et explication aux responsables. Déclenchement du contrôle final des chantiers. Traitement des écarts déclenchés par les responsables de chantier.
<b>Le chef de chantier</b> MARTINET Philippe	0545680480 0680993112	Responsable de la réalisation du chantier sur le terrain. Garant de la bonne utilisation des moyens mis en place. Fonction d'acheteur avec réception des fournitures livrées sur le chantier. Utilisation des documents qualité le concernant. Contrôle à la réception des fournitures. Réalisation des contrôles / essais prévus. Communication des écarts constatés à son supérieur hiérarchique. Vérification des aptitudes de son personnel. Vérification du matériel (adapté et entretenu). Vérification de la conformité des ouvrages réalisés.
<b>Le personnel d'exécution</b>		Exécution des instructions du Chef de chantier. Vérification permanente de la qualité des fournitures (signalement des anomalies). Responsable de la bonne réalisation des tâches élémentaires.

- **Responsable par tâches**

<b>CHAUDEAU Alexandre</b> Géomètre-topographe	Implantation
<b>MARTINET Philippe</b> Chef de chantier	Terrassements
	Réseaux
	Bordures-caniveaux
	Mise en œuvre GNT
	Béton désactivé
<b>POURRAGEAU Anthony</b> Chef centralier	Fabrication des enrobés
<b>LECHARTRE Jean-Christophe</b> Chef d'application	Mise en œuvre des enrobés

- **Personnel de contrôle**

Le **contrôle interne** est assuré par le Conducteur de Travaux, **Mr David EPRON**.

Il a pour mission d'assurer le contrôle interne des travaux, c'est-à-dire de faire respecter les consignes d'exécution telles qu'elles sont définies dans le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) et d'assurer le contrôle extérieur des fournitures et sous-traitants en cas d'absence du contrôle externe.

Il est assisté dans sa mission par **Mr Alexandre CHAILLOUX**, géomètre-topographe.

Le **contrôle externe** est assuré par le Responsable Matériels et Industrie, **Monsieur Denis TRUFFLANDIER** (06.80.99.31.21). Cela consiste en:

- Une **surveillance du contrôle interne** par la vérification du matériel et de ses réglages, ainsi que par la surveillance de l'exécution du contrôle et du respect des consignes.
- Une **conformité des approvisionnements** et des travaux sous-traités (contrôle extérieur en particulier).
- Un **étalonnage** et une vérification des matériels d'essais tous les ans.
- Un **contrôle de conformité aux spécifications** des matériaux fabriqués (conformité au CCTP et aux normes en vigueur).
- Un **traitement des non-conformités**.
- Une **exploitation et un archivage des résultats**, selon un dossier de récolelement final topo et labo.

Il est assisté dans sa mission par **Monsieur Vincent DUTHEIL**, Responsable Qualité-Sécurité-Environnement (06.80.99.31.08).

Nous faisons également appel à un laboratoire agréé pour effectuer le contrôle externe:



**LABORATOIRE ROUTES ET MATERIAUX (LRM)**

ZA6 rue du Fief de Beaussais

79260 FRANCOIS

Tel: 05 49 77 20 88 / Fax: 05 49 77 20 89

Courriel: [contact@lrm79.com](mailto:contact@lrm79.com)

- **Organisation des contrôles**

Nous nous engageons à réaliser l'ensemble des travaux dans les règles de l'art et dans le respect du CCTP.

Pour atteindre cet objectif, nous avons trois niveaux de contrôle. A chaque niveau, nous mesurons les écarts et définissons les actions correctives éventuelles.

- **Niveau 1: Contrôle avant démarrage des travaux**

Relevé topographique/Vérification des cotes de projet

- **Niveau 2: Contrôle pendant les travaux (entreprises et maître d'œuvre)**

Alignement/Température/Teneur en bitume/Granulométrie

- **Niveau 3: Contrôle avant réception (entreprises, MOE et MOA)**

Planimétrie/Uni/Pentes

L'ensemble de ces contrôles a pour but de vérifier la correspondance entre les exigences du CCTP et la solution technique proposée, puis de contrôler la réalisation des travaux réalisés.



43. VADALLE\_aménagement du bourg

- **Documents de suivi**

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous avons divers moyens de traçabilité.

Les contrôles effectués sont répertoriés dans le dossier chantier par le biais de la fiche plan de contrôle qui est jointe à la préparation de chantier.

Il existe également des fiches d'écart permettant d'informer et de réagir face à des problèmes survenus sur chantier. Ces fiches d'écart témoignent d'une anomalie ou d'une non-conformité. Suite à cette fiche, nous intervenons et mettons éventuellement en place une action d'amélioration.

- **Garantie et SAV**

Soucieuse de notre image de marque, et étant une entreprise locale, nous nous efforçons d'effectuer des travaux dans les règles de l'art avec pour seul objectif, la satisfaction du client.

C'est pourquoi nous vous garantissons une bonne exécution des travaux jusqu'à la finition et la levée des réserves.

Conformément au Code des Marchés Publics, nos travaux sont garantis selon le type de prestation.



## CONTROLE DES MOYENS MATERIELS

TYPE DE TACHE	NOM DE L'ENGIN	TYPE DE L'ENGIN	OBS
Terrassement	1 pelle	CAT325	Chenilles
	Camions	Semies	
Réseaux	1 pelle	LIEBHERR314	Pneus
	1 camion	8*4	
	1 cylindre	BOMAG141	
Couches de forme	1 nivelleuse	CAT120M	
	1 cylindre	BOMAG BW214	Mixte
	Camions	Semies	
Fabrication des recyclés	1 concasseur		
	1 cribleur		
Mise en œuvre des GNT	1 mécalac	12MXT	
	1 cylindre	BOMAG141	
Fabrication des enrobés	Centrale d'enrobés		Anneau recyclage
Mise en œuvre des enrobés	1 finisseur	VOGELES1900	
	1 compacteur	PS300	
	1 cylindre	HAMM HD110	
Transport GNT/enrobés	Camions	Semies 8*4	Bâchés
Pose bordures	1 mécalac	12MXT	Pose bordures
	1 toupie		

## CONTROLE DES PRINCIPALES FOURNITURES

MATERIAUX	MASSE VOLUMETRIQUE	PROVENANCE	CONTROLE QUALITE
0/31.5	2T/m3	GARANDEAU	Voir FT
BBSG 0/10	2,35T/m3	SCOTPA	C
Liants hydrocarbonés		INTERLIANTS	C
Bitume		INTERLIANTS	C
Gravillons		KLEBER MOREAU	
Canalisations		POINT P	Voir FT
Eléments préfabriqués		POINT P	Voir FT
Béton	2,5T/m3	PREF A2000	

## PLAN DE CONTROLE EXTERNE

	ESSAIS	FREQUENCE	SEUILS OU OBJECTIFS	LABO
0/31.5	Visuel	A chaque livraison	Granulométrie conforme	Garandeau
Matériaux (bordures, canalisations)	Visuel	A chaque livraison	Bon état	Interne fournisseur
Enrobés	Température	A chaque livraison	Granulométrie conforme	LRM
Béton	Visuel	A chaque livraison	Granulométrie conforme	PREF A2000

# ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DECHETS

Conscient des attentes des citoyens, des collectivités et des acteurs économiques locaux en matière de respect de l'environnement, la SCOTPA a engagé une démarche de développement durable depuis plusieurs années.

Dans une logique écoresponsable, la SCOTPA s'est outillée de procédures et d'infrastructures lui permettant d'apporter des réponses concrètes en matière de qualité environnementale (préservation des ressources naturelles à long terme, limitation des impacts environnementaux) et de responsabilité sociale.

L'ensemble du personnel de la société est sensibilisé aux enjeux environnementaux liés à l'exercice de notre activité.

## OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

- **Recyclage des matériaux**

Depuis janvier 2011, la SCOTPA a doté son site de production d'un anneau de recyclage afin de permettre, au cours de la fabrication d'enrobés, d'introduire progressivement des fraisâts d'enrobés concassés et criblés à la production.

Cette méthode permet de diminuer l'apport en gravillon et la quantité de bitume nécessaires au façonnage du nouvel enrobé, tout en conservant les normes de pérennité du matériau.



Résultat, nous recyclons des matériaux usagés et nous préservons toutes les ressources naturelles. Nous réduisons notre consommation d'énergie et, par conséquent, nos émissions de gaz à effets de serre.

- **Revalorisation des matériaux**

Le granulat est l'un des composants du béton. Les déchets de béton, une fois concassés, redeviennent un granulat de substitution, prêt pour un nouvel usage.

Ce parfait exemple d'économie circulaire, nos plateformes de recyclage basées à Gond-Pontouvre (16) et à Roullet-Saint-Estèphe (16) le développent en retraitant l'ensemble de nos déchets de chantier (démolition bordures, maçonneries et voiries).

Elles offrent ainsi un double service d'accueil des déblais et d'élaboration d'un nouveau produit écoresponsable. Compétitif et écologiquement responsable, ce produit possède également certaines propriétés mécaniques intéressantes. Par exemple, peu sensible à l'eau, il tolère bien les intempéries pendant un chantier.

Grâce à cela, la SCOTPA est en mesure d'accompagner ses clients dans l'application de la loi sur la transition énergétique qui impose notamment d'utiliser 60% de matériaux recyclés dans les travaux de voirie à l'horizon 2020.

Les éléments recyclés font l'objet d'un contrôle systématique, réalisé par un laboratoire externe à la société. Les fiches techniques relatives aux matériaux renouvelés sont également dressées et consignées.

Notre atelier de concassage est équipé d'un concasseur mobile KLEEMAN MR 110 Evo2, d'une pelle LIEBHERR R946 et d'un chargeur LIEBHERR L554.

- **Enrobés tièdes**

Les enrobés tièdes, fabriqués à partir de l'AZALT ECO2 35/50, présentent des performances mécaniques équivalentes aux enrobés « à chaud ». En conséquence, les enrobés tièdes se destinent aux mêmes applications que les enrobés classiques, à savoir la constitution de couches de roulement (bétons bitumineux, enrobés minces, enrobés drainants) et de couches de structure (graves bitumes).

En comparaison aux enrobés « à chaud », les enrobés tièdes nécessitent des températures de fabrication et de mise en œuvre significativement plus faibles.

L'abaissement de la température d'enrobage - jusqu'à 40° lors de la fabrication - présente de nombreux avantages :

- diminution de la consommation énergétique lors du procédé de production
- allégement des émissions des gaz à effet de serre
- réduction significative des dégagements de fumées et émanations d'odeurs, garantissant ainsi plus de confort pour les équipes d'application et les populations riveraines.

- **Stockage des matières premières**

La centrale d'enrobés basée à Gond-Pontouvre est équipée d'infrastructures dédiées au stockage des matières premières utilisées lors de la fabrication des enrobés. Les trois halls couverts construits sur la zone représentent un espace de stockage d'environ 700 m<sup>3</sup> chacun.

Deux des trois hangars abritent les fraisâts d'enrobés produits lors du processus de valorisation des déchets de démolition. Le dernier héberge le sable nécessaire à la production d'enrobés. L'objectif de ces infrastructures est de protéger les matières premières des aléas météorologiques, et tout particulièrement de l'humidité.

Lors de la fabrication des enrobés, les matériaux doivent être séchés. Cette étape s'opère grâce à la température élevée pratiquée au cours du processus de production. Grâce à nos espaces de stockage, nos matériaux sont maintenus au sec. Ceux-ci requièrent ainsi moins de temps et de puissance de séchage au moment de leur utilisation.

Cette diminution du chauffage nous permet de réduire la consommation en gaz et en énergie de la centrale d'enrobés.



46. VADALLE \_ aménagement du bourg

## GESTION ET TRAITEMENT DES DECHETS DE CHANTIER

Pour préserver l'environnement, nous collectons nos déchets issus de chantier et les valorisons. De manière générale, les déchets produits sur les chantiers sont de trois types: dangereux, non dangereux et inertes.

Chacun de nos sites est équipé de 3 bennes permettant le recyclage des déchets industriels (ferrailles, bois et plastiques).

Si besoin, nous installerons sur la zone de chantier concernée le même type de benne afin de permettre à notre personnel et à nos éventuels sous-traitants de faire le tri.



Chaque chef de chantier dispose d'une fiche récapitulative faisant état des diverses catégories de déchets liés au chantier et des différents lieux vers lesquels ils peuvent être acheminés en vue d'être recyclés. Il possède également les outils nécessaires au suivi des déchets générés par les travaux lui permettant d'alimenter le profil de traçabilité de chaque matériau.

Les feuilles de traçabilité complétées sont fournies en 3 exemplaires. Le premier est remis au commanditaire du chantier, le second accompagne le suivi du chantier et le dernier reste compilé au sein du carnet de traçabilité.

Lors du déroulement des travaux, la gestion des déchets est assurée par chef de chantier qui reste le principal interlocuteur en la matière. Les différents prestataires impliqués seront désignés lors de la période de préparation du chantier, après concertation avec vos services et ceux du Maître d'œuvre.

TYPES DE DECHETS	TRI SUR CHANTIER	STOCKAGE SUR DEPOT	VALORISATION
BETON NON FERRAILLE, GRAVATS, PARPAINGS	Transport par camion sur site SIR Gond Pontouvre	Mis en tas pour concassage	GNT réutilisée en couche de fondation
CERAMIQUE, CARRELAGE	Transport par camion sur site SIR Gond Pontouvre	Mis en tas pour concassage	GNT réutilisée en couche de fondation
TERRE NON POLLUEE, PIERRE, CAILLOUX	Stockage sur site pour réemploi sur chantier ou évacuation sur le dépôt du Gond Pontouvre	Stockage sur site pour réemploi sur d'autres chantiers	Néant
TUILLES, BRIQUES	Transport par camion sur site SIR Gond Pontouvre	Mis en tas pour concassage	GNT réutilisée en couche de fondation
ENROBES	Transport par camion sur site SIR Gond Pontouvre	Mis en tas pour recyclage	Réincorporation dans de nouveaux enrobés (anneau de recyclage)
VERRE	Transport par camion vers prestation agréé	Néant	Traitement par prestataire agréé
AUTRES	Transport par camion vers décharge agréée	Néant	Traitement par prestataire agréé



TYPES DE DECHETS	TRISURCHANTIER	STOCKAGE SUR DEPOT	VALORISATION
EMBALLAGES PAPIER CARTON	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par semaine	Bennes sur dépôt Evacuée vers prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé (REVI+ - ENVIE 2 <sup>E</sup> )
EMBALLAGES PLASTIQUE	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par semaine	Bennes sur dépôt Evacuée vers prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé (REVI+ - ENVIE 2 <sup>E</sup> )
POLYSTYRENE	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par semaine	Bennes sur dépôt Evacuée vers prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé (SUEZ)
CHUTES DE PVC	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par semaine	Bennes sur dépôt Evacuée vers prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé (SUEZ)
DECHETS VERTS	Bennes sur chantier Evacuée vers prestataire agréé	Néant	Traitement par prestataire agréé (SUEZ)
BOIS	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par semaine	Bennes sur dépôt Evacuée vers prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé (SUEZ)
METAUX	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par semaine	Bennes sur dépôt Evacuée vers prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé (SIRMET-SUEZ)
MATERIAUX A BASE DE PLATRE	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par semaine	Bennes sur dépôt Evacuée vers prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé (SUEZ)
DECHETS D'EPAIS	Poubelle noire ou jaune	Néant	Néant
PNEUS USAGES	Bennes sur chantier Evacuée vers dépôt 1 fois par jour	Benne à l'atelier Evacuée vers prestataire agréé	Repris par fournisseur
AUTRES	Transport par camion vers décharge agréée	Néant	Traitement par prestataire agréé



TYPES DE DECHETS	TRISURCHANTIER	STOCKAGE SUR DEPOT	VALORISATION
<b>DECHETS DE PEINTURE</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(SUEZ)
<b>BOMBES AEROSOLS</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(SUEZ)
<b>SOLVANTS, PRODUITS CHIMIQUES DE TRAITEMENT, ...</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(SUEZ)
<b>CHIFFONS SOUILLES</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(atelier nettoyage)
<b>EMBALLAGES SOUILLES</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(SUEZ)
<b>TERRE POLLUÉE</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(selon degré pollution)
<b>KITS ANTI POLLUTION SOUILLES</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(SUEZ)
<b>BATTERIES, ACCUMULATEURS</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(SUEZ)
<b>HUILES USAGEES</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé(PIVETEAU)
<b>AMIANTE</b>	Pas de stockage sur chantier. Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé.	Néant	Traitement par prestataire agréé(SIRMET)
<b>AUTRES</b>	Pas de stockage sur chantier. Emmenés sur plateforme Gond Pontouvre en fin de journée	Stockage dans un contenant adapté puis emmené vers un prestataire agréé	Traitement par prestataire agréé

## PREVENTION ET GESTION DES POLLUTIONS

- **Débituminant biologique**

Dans le cadre de la fabrication, du transport ou de la mise en œuvre de revêtements routiers, notre procès d'intervention comprend l'utilisation d'un débituminant biologique, BIO 3010. Ce fluide de nettoyage a été spécifiquement développé pour remplacer le fioul et les esters méthyliques de colza. Exempt de COV (Composés Organiques Volatils) et 100% formulé à partir de composants végétaux, il est totalement biodégradable et rapidement décomposé. Aussi, en cas de déversement accidentel, l'environnement local et les populations riveraines sont préservés.

- **Installation de chantier**

Si une installation de chantier est prévue sur l'un de vos chantiers, nous prendrons les précautions suivantes:

- Raccorder la base-vie sur le réseau collectif d'assainissement après autorisation du concessionnaire du réseau ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif.
- Ne pas utiliser et déverser de produits chimiques dans l'évier ou dans les lavabos de cantonnement.
- Traiter les eaux de ruissellement chargées en fines et en hydrocarbures à l'aide déshuileur.



- Ne pas prélever et rejeter de l'eau dans les nappes, cours et plans d'eau sans déclaration ni autorisation.
- Ne pas jeter ou rejeter dans le milieu aquatique (rivière, canal, souterrain ou superficiel), directement ou indirectement, des déchets ou des substances nocives pour la santé, la faune ou la flore.
- Ne pas rejeter des effluents dans le réseau public sans autorisation ou convention avec le gestionnaire.
- Ne pas réaliser des travaux pouvant avoir un impact sur le milieu aquatique sans autorisation de vos services.
- Ne pas détruire ou obstruer une canalisation ou un fossé évacuateur.

- **Les eaux de lavage**

Sur chantier, les mesures suivantes seront prises en compte:

- Nettoyer les bennes à béton sur des aires de lavage équipées d'un dispositif de décantation.
- Si possible, faire récupérer l'eau et les résidus de lavage.
- Ne pas laver, ni vidanger les toupies sur le chantier. Seule la goulotte peut être nettoyée sur place au balai et l'excédent récupéré dans un dispositif adéquat.

En ce qui concerne la réalisation de béton désactivé, celui-ci est passé au karcher pour enlever la pellicule de ciment se trouvant dessus. Afin que cette pellicule, appelée «laitance» ne s'écoule pas n'importe où, les eaux seront canalisées le mieux possible vers les exutoires existants.

Si besoin, nous prévoirons systématiquement la balayeuse pour nettoyer immédiatement la zone et éviter toute pollution.

- **Les huiles et carburants**

Les carburants, ou tout autre produit susceptible de polluer les eaux, seront stockés dans des dispositifs de rétention d'un volume égal à 50% du volume stocké.

Concernant ces produits, nous prendrons soin de:

- Aménager une zone étanche pour le ravitaillement en fuel ou installer un dispositif pour recueillir les éventuelles égouttures.
- Entretenir régulièrement les matériels de chantier afin de limiter les pollutions (fuites d'huile, de carburant, etc.).
- Respecter les règles de stockage des produits dangereux.
- Mettre à disposition un kit d'urgence pour hydrocarbures.

- **Procédure d'urgence**

La procédure d'urgence en cas d'écoulement, fuite ou débordement sera également diffusée à l'ensemble du personnel sur chantier:

NUMEROS D'URGENCE
– Conseiller à la Sécurité : <b>TRUFFLANDIER Denis</b> 05.45.68.04.80 06.80.99.31.21
– Conseiller à la Sécurité : <b>DUTHEIL Vincent</b> 05.45.68.04.80 06.80.99.31.08
– Secours :

**15**  
 Samu

**17**  
 Police Gendarmerie

**18**  
 Pompiers

**112**  
 Toutes urgences

INSTRUCTIONS EN CAS D'APPEL D'URGENCE
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Composer le numéro d'urgence.</li> <li>– Motif précis de l'appel (incendie, blessure, épandage...).</li> <li>– Actions réalisées et situation actuelle (état du blessé, zone du sinistre, etc.).</li> <li>– Adresse du chantier</li> <li>– Donner le n° de téléphone pour être joint.</li> <li>– <b>NE JAMAIS RACCROCHER EN PREMIER !</b></li> <li>– Accueillir les secours sur une zone déterminée.</li> </ul>

**SCOTPA**  
TRAUVAS D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

**PROCEDURE D'URGENCE**  
En cas d'écoulement, fuite ou débordement

Date 01.02.2021  
Version 2  
Auteur: OA

INTERDICTIONS	OBLIGATIONS
	
<b>PERSONNEL CONCERNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Centrale / Atelier.</li> <li>– Personnel de chantier.</li> <li>– Personnel utilisant les citernes de stockage mobile</li> </ul>	<b>DETAL DE LA PROCEDURE D'URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bloquer la source du déversement (fermer les vannes si existantes).</li> <li>– Essayer éventuellement de maîtriser l'écoulement, la fuite ou le débordement en constituant des barrages avec du sable ou le kit anti-pollution.</li> <li>– Appeler si besoin est les pompiers, la police ou la gendarmerie ainsi que l'un des conseillers à la sécurité :</li> <li>– Faire évacuer les curieux et les fumeurs.</li> <li>– Ne jamais envoyer d'hydrocarbures dans les égouts. Ils doivent toujours être récupérés soit par pompage, soit à l'aide de produits absorbants.</li> <li>– Collecter les produits absorbants et les éliminer en centre agréé.</li> </ul>

## PLANNING PREVISIONNEL

Après une première planification avec vos services, nous inscrirons sur notre planning général d'entreprise, la date envisagée des travaux. Nous adapterons ensuite l'équipe (VRD, revêtement, enrobés) en fonction de cette dernière.

Cependant, et conformément à la législation en vigueur, un délai minimum de 15 jours devra être respecté entre l'OS ou le bon de commande, et le démarrage des travaux. Cela est notamment dû au retour des D.I.C.T.

Pendant ce délai, les autorisations administratives (arrêté, permission de voirie) seront effectuées par notre encadrement.

Cf. planning joint en annexe.

52.VADALLE\_aménagement du bourg

